



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 121933

Texte de la question

M. Gérard Voisin souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité d'aboutir rapidement à la mise en place d'un statut des directeurs d'écoles. Le protocole du 10 mai 2006 a permis de mettre fin en grande partie au mouvement de grève administrative dans lequel étaient engagés depuis plusieurs années les directeurs d'écoles. Toutefois, il ne répond pas à l'une de leurs principales revendications qui est la reconnaissance légale de leurs responsabilités et de leur rôle au sein des établissements. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir l'informer de l'état des travaux du groupe de travail qu'il a mis en place sur ce problème et des perspectives de création de ce statut.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121933

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3489